

PREFECTURE DE SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE LEYNES

Révision du Plan Local d'Urbanisme 7-3 Notice Sanitaire



Approuvé par délibération du Conseil Municipal

Le

DOSSIER D'APPROBATION

E.I.2A
Etudes et Conseils

Adresse :
Immeuble "33 Street"
33 Route de Chevennes
74960 CRAN-GEVRIER

Téléphone : 04 50 52 81 43
Télécopie : 04 50 52 47 76
E.mail : ei2a.info@ei2a.fr

Date
Juin 2009

SOMMAIRE

I - L'ADDUCTION EN EAU POTABLE	2
II - LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3
III - LES ORDURES MENAGERES	5

 <p>E.I.2A Etudes et Conseil</p>	Adresse : Immeuble "33 Street" 33 route de Chevennes 74960 CRAN-GEVRIER	Téléphone : 04 50 52 81 43 Télécopie : 04 50 52 47 76 E.mail : ei2a.info@ei2a.fr
--	--	--

I - L'ADDUCTION EN EAU POTABLE

La commune fait partie du Syndicat des eaux de la petite Grosne dont le réseau est géré par la SDEI.

En 2003, 229 abonnés sont raccordés au réseau d'eau potable.

Commune	Nombre d'abonnés raccordés		Taux de raccordement théorique (en %)
	AEP	Eaux usées	
Leynes	244	153	69 %

Les consommations en eau potable, fournies par la commune, sont résumées dans le tableau suivant :

Année	Volumes consommés*	Nombre d'abonnés	Volumes journaliers moyens / habitant
2002-2003	26 940 m ³	229	0,119 m ³ / j / hab

(* moyenne sur l'année 2002-2003, hors volumes gros consommateurs)

Sur la base des consommations en eau potable de la commune en 2002-2003, la consommation moyenne par habitant et par jour est d'environ 119 litres pour l'ensemble de la population raccordée. Ce résultat est relativement élevé pour une commune rurale.

Il faut également prendre en compte le taux de résidences secondaires et éventuellement de puits utilisés pour la consommation personnelle.

Il est à noter que certaines habitations sont desservies en eau potable par des sources et ne sont pas raccordées au réseau.

Le réseau dessert l'ensemble de la commune de façon optimale et est suffisamment dimensionné pour accueillir de nouvelles constructions.

L'eau vient de deux points de la commune :

- Du réservoir du Bois de Fées et du réservoir des Mollards au Nord-est de la commune d'une capacité de 200m³ pour l'un et de 500m³ pour l'autre. La grande majorité de la commune est desservie par ces réservoirs ainsi que la commune voisine de Chasselas.
- De la commune de Pruzilly pour le secteur de « Sous le bois de Leynes »

La ressource est suffisante et dessert la commune de façon satisfaisante.

II - LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

Réseau

La commune de Leynes possède un réseau d'assainissement d'eaux usées qui dessert les logements du versant Est de la commune, à savoir : *les Cornillaux, les Saussemales, le Bourg, les Vessats, les Magnons, les Perriers, les Butines, les Reines, et les Seignes.*

Les eaux usées de ces hameaux sont collectés par l'intermédiaire de canalisations (Ø 200) et acheminées vers la station de traitement située au lieu-dit *les Seignes*. Il n'y a pas de poste de refoulement.

Les logements du versant Ouest ne sont pas desservis par un réseau d'assainissement collectif.

Le réseau d'assainissement est exploité par la commune.

Unité de traitement

La commune de Leynes est équipée d'une lagune, composée de 4 bassins, située au lieu-dit « *Les Seignes* ». Elle a été mise en service en 1986, pour une capacité de 400 EH.

Actuellement, environ 400 EH sont raccordés, d'où un risque de surcharge de cette lagune si des raccordements supplémentaires sont prévus à court terme (logements existants à raccorder ou urbanisation future).

Le dimensionnement actuel des ouvrages sur la station doit permettre de traiter une charge globale de pollution de 21,6 kg de DBO₅ par jour pour une charge hydraulique estimée à 60 m³ par jour environ. Les eaux traitées se rejettent dans le ruisseau de l'Arlois.

Cette unité de traitement fait l'objet d'un suivi par le SATESE de Saône et Loire. La dernière visite de l'unité de traitement (rapport 2003) indique que la station présente des signes de surcharge chronique, avec cependant un rendement non négligeable sur l'élimination de la pollution. Des problèmes d'entretien ont également été signalés.

	Paramètres	DBO5	DCO	MEST
2003	Rendement d'élimination moyen	97.2 %	90 %	94.6 %

La lagune a été dimensionnée pour ne récupérer que des effluents domestiques. Des effluents viti-vinicoles se retrouvent cependant régulièrement dans l'unité de traitement qui ne peut alors fonctionner de manière satisfaisante.

Les travaux sont prévus pour étendre la capacité de la station d'épuration afin d'augmenter la capacité d'épuration et de pouvoir traiter les effluents viticoles. La capacité de la station passera alors à 750 EH.

Ce projet sera mené à terme dans le courant de l'année 2009.

Assainissement des eaux pluviales

Aucun dysfonctionnement important n'a été recensé sur la commune de Leynes, concernant les eaux pluviales.

- Une zone sensible avait été signalée sur le secteur des *Rollins* : un bassin de rétention a été réalisé afin de stocker les eaux de ruissellement en provenance des bassins versants en vigne. Aucun problème n'a été recensé sur ce secteur depuis.
- Une seconde zone sensible se situe au lieu-dit *Les Perriers* (zone NA). Cette zone est actuellement en prairie. L'ouverture à l'urbanisation du secteur devra permettre la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales.

Une étude a été réalisée en 2003 par la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement), afin de restructurer le réseau d'eaux pluviales.

III - LES ORDURES MENAGERES

La collecte et le traitement des ordures ménagères du territoire de Leynes sont gérés par la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais.

Le SMEVOM (Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) de Mâcon et ses environs est un syndicat dont la zone d'action s'étend bien au-delà de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône. En effet, il recense une centaine de communes adhérentes. Le but de ce syndicat est la création d'une unité de traitement et de valorisation thermique pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés.

La commune dispose de deux points d'apport volontaire (PAV), situés au Bourg et à proximité du hameau "Les Rollins".